

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	15-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	15-12-2026
A propos du poste :	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours Interne sur épreuves de Technicien Supérieur Hospitalier afin de pourvoir 1 poste dans le domaine des télécommunications, systèmes d'information et traitement de l'information médicale – spécialité informatique

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE QUIMPER CONCARNEAU
Ville : 29000 Quimper

Pour candidater

Date limite de candidature : 15-11-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature en application de l'article 6 I 2° du décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Hospitalière : les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les militaires ainsi que les agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier 2026.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 29 de la loi 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière dans les conditions fixées par cet alinéa.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature sera composé :

d'une demande d'admission à concourir établie sur papier libre, dans laquelle, le candidat indique la spécialité pour laquelle il souhaite concourir
d'un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre,
un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;
un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

Un extrait de casier judiciaire (Bulletin n° 2) du candidat sera demandé par l'Etablissement auprès de l'autorité compétente.

Adresse
postale pour
l'envoi des
candidatures :

Dépôt des dossiers de candidature par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à Mme la Directrice des Ressources Humaines - CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot - 29107 QUIMPER Cédex.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).